



Enlever la garde de deux enfants

Par **cathy1970_old**, le **14/11/2007 à 15:23**

Bonjour rnrn Hier matin mon ex conjoint a eu une panne d'auto et il avait les enfants avec lui ,donc il a due marcher pour aller chercher de l'essence.rnrnUne automobiliste s'est arrêté pour lui demander si tout allait bien et s'il n'avait pas besoin d'aide et je ne sais pour quelle raison mes enfants se sont retrouvés dans l'auto de cette personne car leur père a demandé d'aller les porter à l'école où ils vont.rnrnLes enfants ne connaissaient pas cette personne et mon ex-conjoint ne l'avait jamais vu avant car je le lui ai demandé et il a laissé ses deux enfants monter avec elle sans savoir à qui il avait à faire ,,,,j'ai téléphoné ce matin à l'école et il n'a même pas pris la peine de rappeler pour savoir si ses enfants c'étaient rendus et s'ils allaient bien.rnrnJe me dis que j'ai été chanceuse car ils se sont rendus mais il aurait bien pu ne pas se rendre non plus car avec tout ce qui arrive dans le monde d'aujourd'hui on ne peut plus se fier à personne.rnrnJe veux savoir si je peux lui enlever les enfants car ils ne sont pas en sécurité avec leurs père....il est complètement irresponsable d'avoir fait ça.rnrn Merci !

Par **ly31**, le **14/11/2007 à 20:53**

Bonsoir,rnrnJe conseille de faire part de tout cela au JAF (Juge des Affaires Matrimoniales)rnrnMonsieur le Juge, convoquera les deux parents et vous pourrez lui expliquer le comportement de votre mari.rnrnJe vous souhaite bon courage.rnrnly31

Par **Jurigaby**, le **14/11/2007 à 21:08**

Bonjour.rnrnCeci dit, aucun Jaf n'enlèvera la garde à un père pour des faits aussi

bénins...rnrnfaut quand même pas pousser, c'est clair que c'est pas très repsonsable mais de là à ce que les enfants soient dans une situation de danger avéré..